

224C0377
FR0010533075-FS0176

11 mars 2024

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

GETLINK SE
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 11 mars 2024, la société anonyme Eiffage (3/7 place de l'Europe, 78140 Vélizy-Villacoublay) a déclaré avoir franchi en baisse, le 8 mars 2024, indirectement par l'intermédiaire de la société par actions simplifiée Dervaux Participations 14¹ qu'elle contrôle, le seuil de 20% des droits de vote de la société GETLINK SE et détenir indirectement, par l'intermédiaire de la société Dervaux Participations 14, 113 015 416 actions GETLINK SE représentant 140 950 408 droits de vote, soit 20,55% du capital et 19,91% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuil résulte d'une augmentation du nombre total de droits de vote de la société GETLINK SE³.

¹ Société détenue à 100% par Eiffage SA.

² Sur la base d'un capital composé de 550 000 000 actions représentant 707 817 548 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

³ Cf. notamment communiqué de la société GETLINK SE du 8 mars 2024.